



Atelier : plan d'aménagement des berges nord de la rivière des Outaouais

Rapport de consultation - 25 novembre 2014

Atelier de planification : plan d'aménagement des berges nord de la rivière des Outaouais

I — Description du projet

Contexte

La Commission de la capitale nationale (CCN) désire réaliser un plan d'aménagement des terrains fédéraux situés sur les berges nord de la rivière des Outaouais dans le secteur du cœur de la capitale, incluant le ruisseau de la Brasserie.

Objectif

La réalisation d'un plan d'aménagement des terrains fédéraux situés sur les berges nord de la rivière des Outaouais, dans le secteur du cœur de la capitale, permettra d'élaborer un concept d'aménagement global et cohérent des terrains fédéraux de ce secteur en définissant les propositions d'aménagement et les usages possibles des terrains, et en établissant les principes et les lignes directrices d'aménagement.

Le territoire à l'étude est composé des terrains fédéraux riverains situés entre la rue Laurier et la rivière, du parc Jacques-Cartier Nord au parc des Portageurs, y compris les terrains de la CCN entre le ruisseau de la Brasserie et la rue Montcalm. Le plan du territoire qui fait l'objet de la consultation se trouve à l'annexe 1 : Territoire à l'étude

Phases d'élaboration du plan

Phase 1 : Conditions existantes et bilan des enjeux

Phase 2 : Concept préliminaire et principes d'aménagement

Phase 3 : Plan définitif

II – Processus de consultation

Aperçu

Date et lieu : Le mardi 25 novembre 2014, au labo d'urbanisme de la capitale de la CCN, 40, rue Elgin, à Ottawa

Heure : De 19 h à 21 h

Formule : Atelier de planification



Objectif de la consultation :

Recevoir les idées et les commentaires des participants sur l'utilisation et la gestion des parcs et des espaces verts des berges dans les années à venir. Les résultats de cette consultation contribueront à l'élaboration du plan d'aménagement des berges nord de la rivière des Outaouais et à la vision d'avenir de l'aménagement des terrains de la CCN dans les secteurs désignés.

Processus et outils de consultation

- **Atelier :** À chaque table, la discussion a porté sur l'ensemble des terrains à l'étude. À l'aide d'un questionnaire-guide, on a demandé aux participants d'identifier sur un tableau les forces et les contraintes des terrains, d'écrire ou de dessiner leurs idées et de formuler leurs commentaires sur une carte. Les commentaires formulés sur les cartes des secteurs se trouvent à l'annexe 2.
- **Plénière :** Un résumé de la discussion a été présenté et les commentaires écrits ont été recueillis à l'aide d'un questionnaire.
- **Consultation en ligne :** Un questionnaire était accessible en ligne entre le 25 novembre et le 19 décembre 2014.

Invitations et promotion

- Un courriel d'invitation a été transmis aux intervenants suivants¹ :
 - Groupes d'intérêt (association de résidents, environnement, tourisme, commerçants)
 - Élus municipaux
 - Partenaires municipaux et fédéraux
- Les médias ont été invités à participer.
- L'atelier a été annoncé dans les journaux locaux.
- Des messages Facebook et Twitter ont fait la promotion de l'atelier.

Participants

Collectivité

Trente participants représentant 14 groupes d'intérêt ont participé à l'atelier. Onze personnes ont répondu au questionnaire en ligne.

1. Les Premières Nations participent à un dialogue permanent et à un processus de mobilisation distinct.

Élus

Richard Bégin, conseiller municipal et président du Comité consultatif d'urbanisme, Ville de Gatineau

Mike Dugan, conseiller municipal, Ville de Gatineau

Denise Laferrière, conseillère municipale, Ville de Gatineau

Louise Boudrias, conseillère municipale, présidente du conseil d'administration, Place des festivals

Médias

Les médias suivants étaient présents :

Le Droit

TC Media Gatineau

III — Points saillants de la consultation

Voici ce que les participants recherchent pour le territoire du plan :

- Mettre en valeur le caractère naturel des terrains.
- Améliorer l'accès à l'eau grâce à des aménagements et à des activités près de l'eau ou sur l'eau.
- Maintenir et améliorer la continuité des espaces publics par les sentiers et la navigation; créer un circuit du « tour de l'île ».
- Favoriser l'interprétation de l'histoire des lieux.
- Établir un fil conducteur pour l'ensemble des terrains et créer un musée à ciel ouvert.

IV — Commentaires du public

Vision

En reconnaissant les différences entre les secteurs, les participants ont défini le caractère et l'expérience vécue ou l'ambiance recherchée pour l'ensemble du territoire à l'étude :

- Mettre en valeur le riche patrimoine historique des lieux et y souligner la convergence culturelle. Ces lieux symbolisent la porte d'entrée du Québec, l'histoire et la culture régionale; ils offrent l'occasion de redécouvrir l'île de Hull.
- Mettre en valeur la rivière et le patrimoine naturel; se réappropriier la rivière en en facilitant l'accès.
- En faire des lieux de rassemblement, d'activité culturelle et de rencontre pour que les familles et le public en général en profitent.

- Rendre le site accessible par le transport en commun, à pied, à vélo ou en voiture.

Pour chaque secteur, les participants ont indiqué les forces, les contraintes et des suggestions.

Parc des Portageurs et ruisseau de la Brasserie

Parmi les forces mentionnées, on retrouve ce qui suit :

- Secteur riche d'histoire (portage, maison Wright-Scott). Il s'agit du lieu d'origine du développement de la région de l'Outaouais et d'un lieu identitaire pour la ville et les résidents.
- Pôle culturel existant (Théâtre de l'Île, art public, place de la Francophonie) et en développement.
- Potentiel récréatif (marche, course à pied, tour de l'île en canot, patinage) et contemplatif intéressant (bancs publics, vue sur les chutes et les installations hydroélectriques).
- Porte d'entrée de la capitale.

Parmi les contraintes, on retrouve ce qui suit :

- État négligé des lieux (terrains contaminés, mur de soutènement du ruisseau et des infrastructures voisines); niveau d'eau changeant du ruisseau; étendue limitée des espaces publics.
- Manque de cohésion dans l'aménagement des lieux : absence de services publics (toilettes, buvettes, éclairage); terrains stratégiques pour l'animation servant de stationnements; éloignement des autres sites et rares liens pédestres ou cyclables.
- Aménagement d'infrastructures d'accueil limité par l'exposition permanente au parc des Portageurs.
- Intervention complexe en raison du nombre élevé de partenaires concernés.

Parmi les suggestions d'aménagement, on retrouve ce qui suit :

- Inclure la maison Wright-Scott dans le territoire couvert par le plan des berges.
- Mettre en valeur les paysages et le caractère culturel et patrimonial du secteur.
- Améliorer l'offre culturelle par la présentation d'activités à plus petite échelle que celles offertes dans le secteur du parc Jacques-Cartier; ajouter des œuvres d'art visuel; souligner l'anniversaire du peintre Jean Dallaire; faire de la maison Wright-Scott un centre éducatif ou d'interprétation.

- Revoir l'aménagement global du ruisseau de la Brasserie et de ses berges.
- Améliorer la connectivité au parc des Portageurs depuis la ville et les berges des terrains de Domtar, idéalement au sud du bâtiment patrimonial E.B. Eddy; prolonger le lien cyclable à l'ouest du ruisseau; construire un pont entre le Théâtre de l'Île et le terrain de la maison Wright-Scott.
- Créer des partenariats avec le milieu afin d'élargir l'offre de services.
- Élargir l'offre d'activités récréatives (kayak, patinoire, terrain de jeu « naturel »)

Secteur derrière l'usine Kruger

Parmi les forces mentionnées, on retrouve ce qui suit :

- Sentier récréatif longeant la rivière et caractère naturel du corridor.
- Vues sur la rivière, le Parlement et Ottawa.
- Présence patrimoniale : la tour de lessivage; Kruger est le dernier vestige du caractère industriel de l'endroit.

Parmi les contraintes, on retrouve ce qui suit :

- Manque d'esthétisme de cette zone industrielle.
- Accès difficile au sentier récréatif à l'ouest de l'usine.
- Accès difficile au sentier récréatif près du boulevard Alexandre-Taché.
- Instabilité des berges, donc, problèmes d'érosion.
- Endroit isolé favorisant les activités illicites.
- Absence de services aux usagers.

Parmi les suggestions d'aménagement, on retrouve ce qui suit :

- Transformer le stationnement derrière l'usine Kruger en espace public à caractère naturel.
- Conserver le lien cyclable et l'entretenir en hiver; améliorer l'éclairage; assurer le lien entre l'usine Domtar et le parc des Portageurs.
- Interpréter l'histoire industrielle du lieu, son lien avec la rivière et l'importance de son rôle dans l'économie et le développement de la région.
- Formaliser l'accès au site panoramique situé à l'est du pont du Portage, la pointe Scott.
- Faire place à l'art public et réserver des espaces aux graffiteurs sur les murs et sous le pont du Portage.

Musée canadien de l'histoire

Parmi les forces mentionnées, on retrouve ce qui suit :

- Musée canadien de l'histoire; aménagement soigné; vues magnifiques; aspect naturel du secteur; qualité du sentier récréatif.
- Contact de la rivière et accessibilité au plan d'eau.
- Maillage culturel et activités ou manifestations culturelles pour tous; achalandage important en été; ambiance très agréable.
- Accès à des toilettes publiques.

Parmi les contraintes, on retrouve ce qui suit :

- Rivière inaccessible et berges artificielles.
- Programmation peu étoffée; espace extérieur passif peu attirant pour les visiteurs.
- Sous-utilisation de la navette fluviale; pas de liaison avec les autres sites des rives nord et sud.
- Rares endroits où s'asseoir ou manger dehors dans le secteur; difficile d'accès pour les piétons; peu de services de restauration.

Parmi les suggestions d'aménagement, on retrouve ce qui suit :

- Accroître la présence de la culture autochtone et l'interprétation de la faune riveraine et du secteur industriel, notamment la tour de lessivage; présentation de capsules historiques.
- Améliorer les services récréatifs : espace de jeux pour les enfants (incluant des jeux d'eau); spa flottant, promenades en canot rabaska, tables et bancs de parc; aménager un pavillon pour accueillir des mariages; prolonger les heures d'ouverture des services qu'offre le Musée.
- Étendre l'offre du bateau taxi à d'autres sites et améliorer les installations de ce service (support à vélo, parasol, éclairage, etc.).
- Aménager une scène couverte pour offrir une programmation culturelle.
- Conserver le lien cyclable.
- Réduire les espaces gazonnés et remettre les berges à leur état naturel.

Parc Jacques-Cartier Sud

Parmi les forces mentionnées, on retrouve ce qui suit :

- Proximité du Musée canadien de l'histoire, des centres-villes d'Ottawa et de Gatineau; secteur accessible à pied; bon nombre de places de stationnement.
- Lieu de grands rassemblements culturels en été comme en hiver.
- Richesses patrimoniales, historiques et archéologiques (bâtiment patrimonial de la maison Charron).
- Accès à la rivière : berges naturelles, possibilité de naviguer et de pêcher.
- Continuité et qualité du réseau de sentiers récréatifs qui relie tous les parcs.

Parmi les contraintes, on retrouve ce qui suit :

- Infrastructures et aménagement paysager de moindre qualité comparativement à d'autres parcs de la capitale.
- Sous-interprétation du secteur.
- Rareté des activités à certaines périodes de l'année et sous-utilisation des bâtiments patrimoniaux.
- Services limités : stationnement pendant les activités, toilettes publiques; difficulté d'utiliser le terrain en hiver; accès fluvial inexistant entre les sites des berges nord et sud.
- Activités illicites dans les endroits reculés du secteur.
- Incidence de la présentation de festivals de musique sur le quartier avoisinant.
- Terrain aménagé jusqu'au plan d'eau en certains endroits.
- Espace de récréation limité en raison des zones humides et des dénivellations.
- Présence des bernaches sur le sentier et les pelouses.

Parmi les suggestions d'aménagement, on retrouve ce qui suit :

- Conserver au secteur sa vocation de lieu de grands rassemblements culturels et sportifs (sur terre ou sur l'eau) pour toute la famille.
- Aménager le secteur pour en faire un site de calibre mondial (jardin botanique, exposition florale); ajouter une fontaine.
- Agrandir la marina et aménager une plage.
- Lorsqu'il n'y a pas de manifestations de grande envergure, aménager des zones d'animation permanentes (interprétation historique, théâtre, exposition muséale); tenir un marché public; exposer des sculptures de neige.

- Offrir des services : bateau taxi, vélo taxi, navette, signalisation directionnelle, toilettes publiques, buvettes, kiosques de vente d'aliments sains, aire de piquenique.
- Augmenter le nombre de places de stationnement en construisant un stationnement sous-terrain près du couvent; réserver des places du stationnement de la marina aux visiteurs.
- Améliorer l'accès piéton au parc Jacques-Cartier à partir des rues Verdun et St-Étienne.
- Illuminer les bâtiments historiques.
- Améliorer l'éclairage du site pour plus de sécurité.
- Rendre la berge plus naturelle, planter des arbres et aménager des accès à l'eau, notamment pour la baignade.
- Aménager une terrasse.
- Atténuer le bruit du pont.

Parc Jacques-Cartier Nord

Parmi les forces mentionnées, on retrouve ce qui suit :

- Possibilité d'aménager des accès à l'eau.
- Caractère naturel du parc, lieu paisible et peu fréquenté, et vastes espaces libres; situation du parc à l'embouchure du ruisseau de la Brasserie et vue magnifique des chutes Rideau.
- Possibilité d'y présenter des activités d'envergure.
- Potentiel d'interprétation archéologique.
- Réseau cyclable et services offerts à la Maison du vélo (édifice de la Gilmour Hughson Lumber Company)

Parmi les contraintes, on retrouve ce qui suit :

- Accès au secteur du parc Jacques-Cartier Nord : endroit isolé; stationnement et transport en commun limités; accès difficile pour les piétons.
- Services manquants : toilettes publiques et buvettes; signalisation mettant en évidence la Maison du vélo; pas d'accès par la rivière et pas de navette vers la rive sud.
- Maison du vélo difficile à trouver; histoire industrielle non interprétée.

Parmi les suggestions d'aménagement, on retrouve ce qui suit :

- Profiter du grand potentiel du secteur pour la présentation de manifestations d'envergure; aménager des installations permanentes pour accueillir des spectacles; maintenir l'équilibre entre les périodes d'activité et les périodes d'accalmie.
- Aménager le site en conservant la végétation existante et en concentrant les arbres pour créer une forêt urbaine.
- Promouvoir le tour de l'île de Hull par les sentiers ou le ruisseau de la Brasserie.
- Mettre en valeur la culture autochtone.
- Faire de l'édifice de la Gilmour Hughson Lumber Company un centre d'interprétation et ajouter une composante d'art public.
- Aménager des belvédères en aval de la rivière et à partir de la passerelle derrière le couvent.
- Élargir l'offre de services de la Maison du vélo : location de vélos adaptés, de kayaks, de canots et de cerfs-volants.
- Élargir l'offre de services dans ce secteur : toilettes publiques, bancs, bateau taxi, rampe de mise à l'eau pour les embarcations non motorisées; offrir des activités hivernales, comme la raquette, le ski de fond ou le patinage.
- Terminer le lien manquant du réseau de sentiers récréatifs entre le boulevard Fournier et l'autoroute; rendre le sentier plus sécuritaire en éclairant certains tronçons.
- Aménager une entrée dans ce secteur par l'axe de la rue Sacré-Cœur ou à partir de l'autoroute; revoir l'accès piétonnier.
- Aménager des aires de jeux pour les enfants.

Idées prioritaires

Voici les principales idées émises, regroupées en cinq thèmes :

- **Aménagement des lieux** : protéger les vues (Kruger – belvédère); illuminer les bâtiments et le pont; aménager les berges en conservant le caractère naturel du lieu; aménager des rues piétonnes bordées de boutiques; respecter les différences entre les secteurs.
- **Interprétation** : musée à ciel ouvert, chapelet de thèmes, interprétation de l'histoire et du patrimoine naturel, sculptures et monuments.
- **Lieux de diffusion ponctuelle** : vitrine sur le Québec, présentation d'activités et de spectacles.
- **Activités récréatives** : tour de l'île de Hull, activités hivernales, lien cyclable, activités fluviales, aires de jeux pour les enfants.
- **Infrastructures et services** : toilettes, bateau taxi, transport en commun, sentiers récréatifs, signalisation, sécurisation des lieux.

V — Intégration des résultats

La CCN se servira des idées et des commentaires reçus lors de la consultation publique pour élaborer le concept préliminaire du plan d'aménagement des berges de la rivière des Outaouais. Les forces et les contraintes identifiées par les participants l'aideront à mieux comprendre les conditions actuelles des terrains et orienteront les interventions proposées.

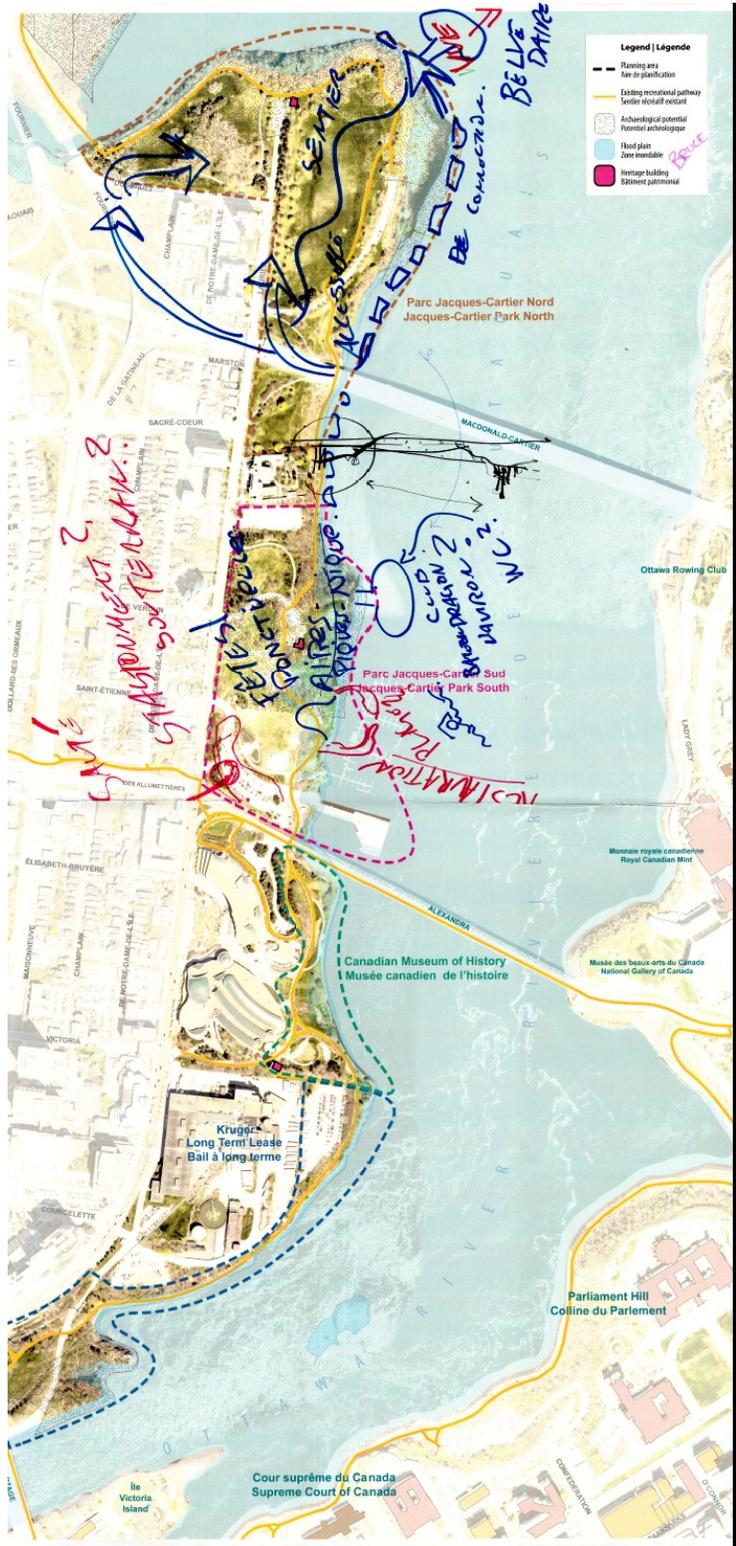
VI — Prochaines étapes

La prochaine consultation publique aura lieu le 17 juin 2015. Elle portera sur le concept préliminaire.

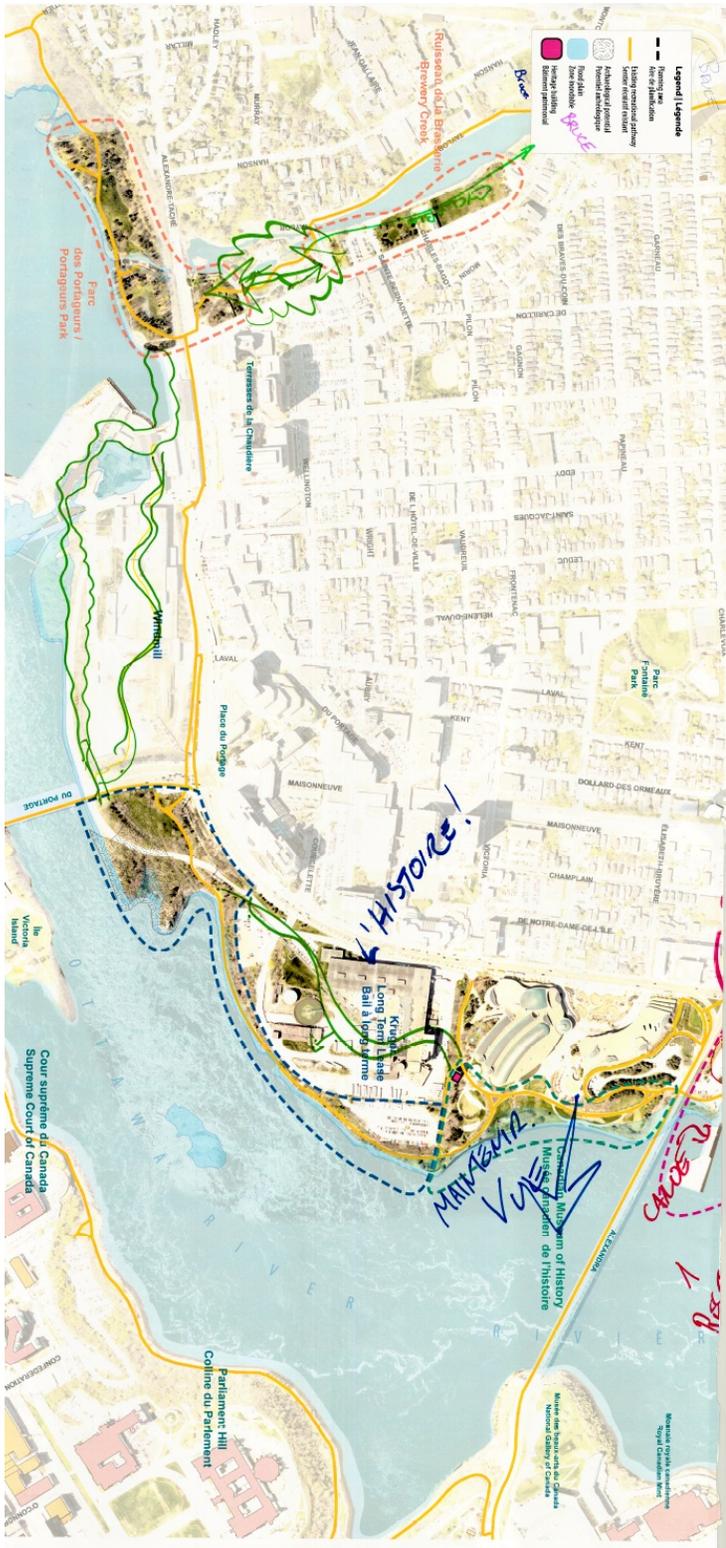
Groupe 2
Carte 1



Groupe 3
Carte 1



Carte 2



Groupe 5
Carte 1



